

RÈGLEMENT DU 35^{ÈME} TRIATHLON DE BOURG EN BRESSE DIMANCHE 29 MAI 2022

Chronométrage

Le chronométrage est assuré par puce électronique, fixée à la cheville gauche. Le bracelet-puce est restitué À l'arrivée.

En cas de perte, le concurrent devra s'acquitter de 20 € auprès de l'organisateur.

L'accès au parc vélo sera soumis à la restitution de la puce ou à son remboursement.

Conformément à la réglementation sportive 2022 de la FFTri, l'organisation fournira un dossard unique par équipe pour les épreuves en relais et par concurrent pour les épreuves en individuel.

Règles applicables lors de la course :

- ✚ **Port de la ceinture porte-dossards obligatoire.**
- ✚ **Port du casque à coque rigide agréé obligatoire à vélo.**
- ✚ L'utilisation de caméras embarquées est interdite.
- ✚ Le port de la combinaison thermique est obligatoire si la température de l'eau est $<16^{\circ}$ et interdite si elle est $>24,5^{\circ}$.
- ✚ Les concurrents courent sous leur entière et propre responsabilité et déchargent l'organisation en cas d'accident corporel ou matériel, et de vol.
- ✚ Les concurrents autorisent l'utilisation de leur image (photos et vidéos) pour les besoins de la communication du Triathlon de Bourg-en-Bresse (site internet, Facebook, journal, affiches, tout media).
- ✚ L'inscription engage l'athlète à se soumettre à l'ensemble des dispositions du **règlement**.
- ✚ Application stricte de la **réglementation sportive de la FFTri** (disponible sur <https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>), respect du **code de la route** et **drafting interdit** sur la partie vélo.
- ✚ **Tout concurrent surpris en train de jeter le moindre déchet dans la nature sera sanctionné d'un carton jaune si remise en conformité ou d'un carton rouge dans le cas contraire.**
- ✚ Application de la règle du carton bleu (zone de pénalité) réglementation générale FFTri.
- ✚ Pour la course XS, vélo de type VTT, cyclo-cross ou gravel obligatoire
- ✚ Dans l'aire de transition, respectez le sens de circulation indiqué par les plans et les arbitres
- ✚ Dans l'aire de transition, il est interdit de circuler sur le vélo (vélo à la main obligatoirement)

Entrée dans le parc à vélos

Pour entrer dans l'aire de transition afin de vous installer, présentez-vous aux arbitres avec votre casque sur la tête jugulaire fermée, une ceinture porte dossard (ou des épingles) avec 3 points d'attache, des bouchons aux extrémités du cintre, la plaque de cadre sur le vélo et la puce à votre cheville gauche. Vous ne laisserez à votre emplacement que le strict nécessaire à votre course et déposerez tout ce qui ne vous servira pas directement dans la tente prévue à cet effet.

Tarifs

Triathlon Jeunes 8-11 ans :

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 10 €
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 12 € *

Triathlon XS :

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 15 €
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 17 € *

Triathlon S individuel (à partir de cadet):

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 24 € **jusqu'au 08/05/2022**
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 29 € * **jusqu'au 08/05/2022**
- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 28 € **après le 08/05/2022**
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 33 € * **après le 08/05/2022**

Triathlon S relais :

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 30 € /équipe **jusqu'au 08/05/2022**
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 30 € +2 € /équipier non licencié * **jusqu'au 08/05/2022**
- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 39 € /équipe **après le 08/05/2022**
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 39 € +2 € /équipier non licencié * **après le 08/05/2022**

Triathlon M individuel (à partir de junior):

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 37 € **jusqu'au 08/05/2022**
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 57 € * **jusqu'au 08/05/2022**
- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 40 € **après le 08/05/2022**
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 60 € * **après le 08/05/2022**

Triathlon M relais (à partir de junior):

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 60 € /équipe **jusqu'au 08/05/2022**
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 60 € + 20 € /équipier non licencié * **jusqu'au 08/05/2022**
- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 72 € /équipe **après le 08/05/2022**
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 72 € + 20 € /équipier non licencié * **après le 08/05/2022**

** Le tarif non-licencié F.F.TRI. Compétition inclut le Pass Compétition intégralement reversé à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes et à la Fédération.
Le tarif licencié F.F.TRI. Compétition inclut les licences UNSS et FFSE.*

Retrait des dossards

Le retrait des dossards est possible dès le samedi 28/05 entre 17h00 et 19h00 au parc de Bouvent pour toutes les courses.

Le dimanche, les horaires de retrait des dossards sont :

- Triathlon S : de 7h00 à 8h15
- Triathlon XS : de 9h00 à 10h30
- Triathlon M : de 9h00 à 13h15
- Triathlon jeunes 8-11 ans : de 9h00 à 13h30

Clôture du retrait des dossards et des inscriptions 30 minutes avant le départ de chaque course.

Présentation obligatoire de la licence 2022 pour les licenciés FFTri et d'une pièce d'identité.

Les personnes non licenciées FFTri Compétition (hors licenciés FCD code 161, FFSU ou ITU) doivent présenter un **certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition (ou à défaut de la discipline concernée en compétition) de moins d'un an au jour de l'inscription à la compétition et une pièce d'identité.**

Les licenciés FFN, FFC, FFA peuvent courir dans leur discipline sans certificat médical (à condition de présenter la licence à l'inscription) mais doivent s'acquitter individuellement du Pass Compétition.

Les licenciés FCD^{code 161}, FFSU et ITU doivent s'acquitter individuellement du Pass Compétition (gratuit pour 9 pays de l'ITU) et présenter la licence à l'inscription.

Les mineurs non licenciés FFTri doivent fournir une autorisation parentale de participation à l'épreuve.

En cas d'annulation de l'épreuve, les frais d'inscription seront remboursés déduction faite des frais de dossier.

En cas de désistement de concurrents, remboursement sur présentation d'un certificat médical soulignant spécifiquement l'impossibilité de participer au triathlon en rapport avec la blessure, maladie (...) **transmis avant le 28 mai 2022**. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Particularité des courses relais

Le relais peut être féminin, masculin ou mixte et être composé de concurrents de catégories d'âge différentes, chacun effectuant une discipline.

Un relais est composé au minimum de 2 personnes, au maximum de 3 personnes.

Limite d'âge : ouvert aux licenciés FFTri et aux non-licenciés à partir de benjamin pour le relais S, à partir de cadet pour le relais M.

Les relayeurs à partir de cadet peuvent effectuer plusieurs disciplines.

Le bracelet-puce de chronométrage sert de relais entre les 3 compétiteurs dans l'aire de transition.

Alternative duathlon en cas de météo défavorable

Si la température de l'eau ne permet pas la pratique du triathlon (<12°), la natation sera remplacée par une course à pied.

A noter

Le parcours vélo de la course M est cette année de 53 km, avec un dénivelé positif de 840 m.

Ravitaillements

Vélo : un ravitaillement liquide est prévu sur le parcours vélo M.

Course à pied : un ravitaillement solide + liquide sera proposé sur chaque tour de course à pied (parcours S, XS, M).

Arrivée : ravitaillement solide + liquide à l'arrivée

Zones de propreté

Des zones de propreté sont prévues avant et après les ravitaillements, sur le parcours vélo M et course à pied S/XS/M. Ces zones sont identifiées par des panneaux « début de zone de propreté » et « fin de zone de propreté » et permettent aux concurrents d'abandonner leurs matériels, déchets et emballages divers à proximité des ravitaillements.

Nous attachons une très grande importance à l'impact environnemental de notre triathlon qui est labellisé Développement Durable : merci de respecter les zones de propreté sur la course et les bacs de Tri sélectif sur le site pour vous débarrasser de vos déchets. Tout abandon volontaire de déchet pendant la course peut entraîner la disqualification de la part du corps arbitral.

Consignes sacs

Une tente prévue pour les sacs avec consigne est prévue dans l'aire de transition afin que les concurrents y déposent leurs affaires.

Anti dopage

Le local prévu pour les contrôles anti dopage est situé aux abords de l'aire de transition et signalé par un fléchage.

Médical

Présence d'un médecin, d'infirmiers et de secouristes dans le parc de Bouvent, équipés d'une ambulance. La coordination des secours est centralisée et un numéro de téléphone sera fourni aux bénévoles ainsi qu'affiché sur les plans aux abords de l'aire de transition, du départ et de l'arrivée.

Une seconde équipe médicale sera sur le parcours vélo.

Barrière horaire

Sur la course M, une barrière horaire sera mise en place : à la fin du parcours vélo, il ne sera pas possible aux participants de partir pour la course à pieds au-delà de 17h30.